

Epinau-sous-Sénart
Le 22 avril 2026

Caisse des Ecoles d'Epinau-sous-Sénart
Affaire suivie par M. DIARRA
Tél : 09 71 48 90 71

A l'attention des Parents d'élèves

Objet : Appel à candidature

Madame, Monsieur,

A l'occasion de sa prochaine Assemblée Générale, qui aura lieu le **mercredi 20 mai à 19h** en salle des mariages la Caisse des Ecoles, qui intervient notamment au titre du Programme de Réussite Educative (PRE), du Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité (CLAS), du Conseil Municipal des Enfants (CME), du Conseil Municipal des Jeunes (CMJ) et du Dispositif d'Éducation Musical et Orchestral à vocation Social (DEMOS), va procéder au remplacement des membres sociétaires élus.

La Caisse des Ecoles se compose de 6 membres sociétaires élus qui ont pour mission :

- De prendre part à l'Assemblée Générale qui a lieu une fois par an ;
- De participer aux Comités de la Caisse des Ecoles qui se réunit en moyenne trois fois par an ;
- De prendre part à l'élection des membres ;
- D'émettre des avis quant aux points proposés à l'ordre du jour des Comités de la Caisse des Ecoles ;
- De proposer des actions visant à améliorer le fonctionnement de la Caisse des Ecoles ;
- De participer à l'organisation des manifestations organisées par la Caisse des Ecoles.

Pour rappel, les conditions d'éligibilité pour être membre sociétaire élu sont les suivantes :

- Être âgé(e) d'au moins 18 ans ;
- Être domicilié(e) sur la commune ou avoir des enfants scolarisés sur la commune.

Les candidatures sont à transmettre, au plus tard le **mercredi 13 mai**, par courrier à l'attention de Monsieur le Président de la Caisse des Ecoles à l'adresse suivante :

Caisse des Ecoles
8 rue Sainte Geneviève
91860 EPINAY-SOUS-SENART

Ou par mail : m.diarra@ville-epinay-senart.fr

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, en l'assurance de mes sentiments dévoués.

Damien Allouch
Le Président de la Caisse des Ecoles

